|  |  |
| --- | --- |
|  | **IESS Kairouan**  |

    

|  |
| --- |
|  |
|  |

**Projet d’Insertion Economique, Sociale et Solidaire dans les Collines de Kairouan " IESS Kairouan"**

**AVIS PUBLIC**

**Engagement d’un Expert Coordinateur pour la mission de coordination pour la gestion de la convention de partenariat entre l’UTSS et l’IESS**

**Termes de référence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée de la mission:** | 12 mois  |
| **Nombre d’interventions:** | Continue |
| **Date prévue de démarrage :** |  Juillet 2023 |
|  |  |

# OBJECTIFS DE LA MISSION

## Contexte

Le Projet d’Insertion économique, sociale de solidaire (IESS) dans le gouvernorat de Kairouan est financé par un prêt du FIDA. Le projet est entré en vigueur en mai 2021 et s’étalera sur une période de 6 ans pour s’achever en fin juin 2027.

Le projet interviendra dans 40 secteurs répartis dans 7 délégations localisées dans la moitié Ouest du Gouvernorat de Kairouan. Le projet travaillera dans ces secteurs, avec les familles nécessiteuses et à revenu limité dans la limite des zones rurales. Les groupes cibles prioritaires concernent les petits exploitants agricoles et petits éleveurs de la zone d’intervention. Les femmes et les jeunes seront directement ciblés dans chaque catégorie. Au total, le projet vise à soutenir 16.800 ménages, soit 84.000 personnes, avec un ciblage spécifique pour les femmes et les jeunes.

En plus de la composante transversale de gestion de projet, IESS est construit autour de deux composantes complémentaires : la première composante cible *les familles nécessiteuses et à revenu limité* et la seconde concerne *les petits exploitants et les petits éleveurs des collines de Kairouan pour une meilleure valorisation des produits locaux*, en facilitant l'intégration des bénéficiaires de la composante 1 dans les filières soutenues dans la composante 2.

Le but du projet est de contribuer à l'augmentation de l'indice de développement du Gouvernorat de Kairouan, en particulier par la mise en œuvre de la Loi Amen Social. Ainsi, l’objectif de développement du projet est d’accroître la résilience sociale, économique et climatique des ménages les plus pauvres dans les collines de Kairouan, en mettant un focus particulier sur les femmes et les jeunes.

L’IESS a contracté une convention de partenariat avec l’IESS en août 2021 et ayant pour objet la mise en œuvre de la composante 1 du projet.

A noter que le projet adopte une démarche participative dans la conception et la mise en œuvre de ses interventions avec l’application de l’approche de graduation pour le ciblage des groupes cibles. Ainsi le projet s’appuie sur une équipe d’animation (14 animateurs/rices mobilisé(e)s par l’UTSS et une unité de gestion de projet composé de 07 cadres travaillant en symbiose avec les services techniques du CRDA de Kairouan et les autres partenaires régionaux et nationaux (OEP, Agence foncière agricole principalement).

Dans ce contexte et après plus de 18 mois de mise en œuvre[[1]](#footnote-2), et dans un objectif d’assurer le respect des engagements de l’UTSS sur la base d’une programmation opérationnelle du travail à différents niveaux. En plus des taches de programmation et de suivi, un ‘’reporting’’ périodique de l’état de mise en œuvre des termes de la convention sont attendu. L’engagement d’un Expert coordinateur est prévu pour assurer ces tâches.

## Principales tâches du coordinateur

L’Expert coordinateur soutiendra l’équipe de l’UTSS à la mise en œuvre de la convention de partenariat entre l’UTSS et le projet IESS et assurer la coordination avec tous les partenaires impliqués avec la mobilisation de synergies avec les initiatives régionales et nationales. Particulièrement, le consultant est appelé à apporter son appui pour l’organisation du travail de l’équipe d’animation de l’UTSS et assurer le ‘‘reporting’’ continue du travail accompli. Il assumera les tâches suivantes ;

1. Programmer les activités de travail de l’équipe d’animation de l’UTSS et apporter l’appui nécessaire pour le travail de bureau et d’animation de terrain dans les micro-zones d’intervention de l’IESS ;
2. Veiller au respect des engagements pris avec les partenaires et documenter à temps les échanges engagés ;
3. Suivre et évaluer et ajuster l’application du processus de graduation et de participation ;
4. Valider les livrables du travail des animateurs/rices avant de les transmettre aux concernés ;
5. Programmer la formation de l’équipe d’animation et assurer sa mise en œuvre après validation par les responsables de l’UTSS ;
6. Effectuer les achats/équipements, l’engagement d’expertises avec l’élaboration des TdR et tout autres activités prévues dans la convention de partenariat et/ou selon besoin ;
7. Préparer des notes mensuelles de suivi de la mise en œuvre des activités programmées. De même, le consultant est appelé à élaborer des rapports trimestriels, semestriels et annuels de l’état d’avancement de la mise en œuvre de la convention de partenariat UTSS/IESS (Avancement physique et financier);
8. Assister aux missions d’appui et de supervision des bailleurs de fonds (FIDA et FA) et élaborer des comptes rendus à remettre à l’unité centrale de suivi de l’UTSS ;
9. Répondre à toute requête concernant la mise en œuvre et le suivi de la convention de partenariat UTSS/IESS ;
10. Toute autre activité convenue avec l’équipe de l’UTSS.

# RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de l’Expert coordinateur :

1. Une mise en œuvre efficace des termes de la convention de partenariat entre UTSS et l’IESS avec un ‘’reporting’’ périodique de la mise en œuvre ;
2. Une programmation et un suivi rapproché du travail de l’équipe d’animation de l’UTSS ;
3. Une coordination efficace avec l’équipe de l’IESS, du CRDA de Kairouan et les autres partenaires impliqués ;
4. Suivi des engagements pris à différents niveaux avec une coordination et synergie avec les différents partenaires.

# LIEU ET DUREE DE LA MISSION

L’Expert coordinateur travaillera à Kairouan sous la responsabilité de l’administrateur Régional de CRSS Kairouan et la Sous Direction des Programmes de développement de l’UTSS à Tunis (siège de l’UTSS). Initialement, la durée de la mission est de douze (12) mois avec des extensions éventuelles selon besoin et en commun accord.

# RAPPORTS ET DOCUMENTS

Les livrables attendus concernent en particulier :

1. Plan de travail mensuel précisant les principales tâches à accomplir en indiquent les personnes/structures concernés, les échéances et les livrables attendus ;
2. Des notes mensuelles des réalisations, des comptes rendus trimestriels, semestriels et mensuels avec appréciation du travail de l’équipe d’animation et les recommandations afférentes ;
3. Les procès-verbaux des réunions et des rencontres

# QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISE POUR L’ENGAGEMENT DU FORMATEUR

1. **Qualification et compétences** :
* Avoir au moins un diplôme bac+4 en sciences agronomique, communication, formation ou tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir ;
* Possédant une expérience d’au moins de dix (15) ans dans le domaine de développement rural et dix (10) ans d’expérience en matière de pilotage et de coordination de projets de développement rural;
* Maîtrise des outils et techniques d’animation, d’organisation d’ateliers et de gestion du travail ;
* Capacité de communication avérée et de gestion d’équipe ;
* Avoir réalisé des missions similaires dans le pays ou ailleurs ; et
* Maitrise de la langue française et arabe.
1. **Expérience générale :**
* Avoir une expérience professionnelle d’au moins dix (10)ans dans la gestion de projets, le renforcement des capacités des acteurs, la planification et le développement agricole ou tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir.
* De préférence, disposer d’une expérience professionnelle au niveau de la région de Kairouan (Connaissance de la situation agricole de la région et des partenaires du projet souhaitée)
1. **Expérience spécifique** :
* Avoir conduit ou participé à des missions similaires (à appuyer par des attestations ou lettres d’engagement).
* Bonne maîtrise des outils d’animation et de coaching des équipes de gestion et de travail de terrain
* Avoir une bonne connaissance de base des démarches participatives et de méthodologie de dialogue et de concertation.

# CONTRACTUALISATION- DUREE ET HORAIRES DE TRAVAIL-REMUNERATION

1. **Modalité et durée du contrat de travail** **et horaires** :

La contractualisation entre UTSS et l’Expert coordinateur sera à durée déterminée une année avec des extensions éventuelles et en commun accord (contrat renouvelable deux fois maximum selon besoin).

 La durée normale du travail, pauses non comprises, sera en moyenne 40 heures par semaine selon l’horaire du CRSS Kairouan.

1. **Rémunération :**

La rémunération sera brute mensuelle avec de déduction des charges personnelles viendront les retenues fiscales et les cotisations sociales.

# METHODOLOGIE d’EVALUATION DES OFFRES

La commission évalue les dossiers de candidatures et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Poids** | **note max** |
| Critère A : Diplôme universitaire au moins bac+4 en sciences agronomiques, communication, formation ou tout autre domaine pertinent au présent appel. * Non…………….………………………………………………..…..…..….…..………….00 points
* Oui ..…………….……....………………………………………………..……………..…10 points
 | 10% | 10 |
| Critère B : une expérience d’au moins de dix (15) ans dans le domaine de développement rural* 15 ans et plus …………………………………………………...….……….…….……20 points
* Moins de 15 ans ………………….……………………….………………….……..10 points
 | 25% | 25 |
| Critère C : Avoir une expérience professionnelle d’au moins dix (10) ans dans la gestion de projets, le renforcement des capacités des acteurs, la planification et le ou tout autre domaine en relation avec le mandat et les tâches à accomplir.* 10 ans et plus …………………………………………………...….……….…….……30 points
* Moins de 10 ans ………………….……………………….………………….……..20 points
 | 30%  | 30 |
| Critère D : Avoir conduit ou participé à des missions similaires.* 2 missions et plus …………..……………..………………………………………………30 points
* 1 mission………………………………..…………………………..……………………………20 points
 | 30%  | 30 |
| Critère E : Maîtrise des langues (parfaitement bilingue) | 5% | 5 |
| **Score total** |  | **100** |

# MODALITES DE SOUMISSION ET DOCUMENTATION REQUISE

Les experts coordinateurs doivent envoyer leurs dossiers par voie postale ou les remettre directement au bureau d’ordre de l’UTSS à l’adresse indiquée dans l’avis d’Ordre Central du l’UTSS au plus tard le 23 juin 2023 avant 16H45 le cachet du bureau d’ordre fait foi.

Les dossiers de candidatures parvenus après la date et l’heure mentionnées ne seront pas pris en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend le dossier technique, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Tout dossier ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclu.

Les candidats soumettent leurs dossiers de candidatures avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature.

Toutes les pages du présent avis doivent être paraphées. La dernière page doit contenir la date, la signature et le cachet des candidats.

L’enveloppe doit mentionner la spécification suivante : **Engagement d’un Expert pour la mission de coordination pour la gestion de la convention de partenariat entre UTSS et IESS**

«A ne pas ouvrir avant la séance d’évaluation».

La documentation sollicitée est la suivante :

* Demande dûment remplie en fournissant les données et informations demandées et dûment signée avec signature manuscrite.
* Copie légalisée du diplôme universitaire.
* Curriculum vitæ détaillé avec signature manuscrite. Il est établi selon le format européen; il est paraphé sur chaque page, numéroté, daté et signé intégralement et lisiblement à la dernière page; fournir les informations nécessaires à la vérification des exigences spécifiques de participation et à l’évaluation de la candidature, conformément aux critères définis dans le présent avis, concernant les compétences et l’expérience professionnelle documentaires du/la candidat/;
* Toutes les pages de ce présent avis dûment signées et paraphées.
* Des copies des attestations/ certificats/ contrats présentant l’expérience du candidat.
* Une copie du document d’identité en cours de validité ;
* Le cas échéant, documents prouvant qu’ils remplissent les conditions spécifiques requises pour être admis à la sélection.

Si les documents susmentionnés ne sont pas fournis, la candidature sera rejetée.

Les demandes livrées par d’autres moyens de transmission que ceux indiqués dans le présent avis ne seront en aucun cas acceptées.

1. Près de neuf mois après la mise en place des principaux membres de l’équipe du l’unité de gestion du projet [↑](#footnote-ref-2)